

OTC

ARTSAKH

Armenews

28-02-2023

Le secrétaire général de l'Onu appelle Bakou à rétablir le trafic entre le Karabagh et l'Arménie, conformément au verdict du tribunal onusien

Le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres a appelé l'Azerbaïdjan à se conformer à la décision de la Cour de justice de l'Onu et à permettre la restauration de la libre circulation des biens et des personnes sur la seule route reliant le Karabagh à l'Arménie et au reste du monde, bloquée depuis le 12 décembre par des manifestants azéris soutenus par le régime de Bakou. "Il rappelle que les décisions de la Cour de justice internationale (CJI) sont contraignantes et prévoient que les parties mettent à exécution ses Ordres, y compris l'Ordre relatif aux mesures garantissant le mouvement sans entrave des personnes, des véhicules et des poids-lourds le long du Corridor de Latchine dans les deux directions", a indiqué une porte-parole de Guterres, Stephanie Dujarric, dans un communiqué publié ce week end. "Le Secrétaire général exprime l'espoir que l'Arménie et l'Azerbaïdjan continueront à œuvrer en vue d'améliorer leur relations bilatérales et encourage vivement un dialogue constructif " a ajouté Dujarric. Dans une "mesure provisionnelle" à la requête de l'Arménie, la CJI avait reconnu mercredi 22 février que le lien terrestre avait été « interrompu » par des manifestants azéris depuis plus de deux mois. Elle avait indiqué que Bakou devait "prendre toutes les mesures à sa disposition pour garantir la liberté de mouvement » des personnes et des biens sur cet axe vital pour les quelque 120 000 Arméniens du Karabagh. Guterres, qui avait déjà appelé lui-même l'Azerbaïdjan à lever le blocus provoqué par le blocage du corridor de Latchine en décembre, s'est entretenu au téléphone avec le premier ministre arménien Nikol

Pachinian quelques heures après l'énoncé du verdict de la CJI, dont le régime de Bakou a eu une interprétation très personnelle, en estimant qu'il lui donnait raison. Le ministre azerbaïdjanais des affaires étrangères Jeyhun Bayramov a ainsi réaffirmé samedi 25 février les allégations de Bakou selon lesquelles le trafic sur cet axe vital n'avait jamais été interrompu. Les habitants arméniens du Karabagh en ressentent en tout cas brutalement les effets, puisque ce blocus non assumé par Bakou provoque de graves pénuries de denrées alimentaires, de médicaments et autres produits de première nécessité. Le régime de Bakou l'a même durci en provoquant la rupture dans l'approvisionnement en gaz naturel et électricité du Karabagh depuis l'Arménie. Une section sous contrôle azerbaïdjanais de la ligne à haute tension alimentant le territoire arménien en électricité a été ainsi coupée le 9 janvier. Depuis lors, les habitants du Karabagh subissent quotidiennement des coupures de courant. Selon les autorités arméniennes de Stepanakert, les représentants de l'Azerbaïdjan auraient promis vendredi de débloquent les approvisionnements énergétiques à l'occasion d'une rencontre quasiment inédite avec des représentants arméniens du Karabagh sous la médiation des soldats de la paix russes déployés dans la région depuis plus de deux ans. Bakou n'a pas commenté l'information. La rencontre est intervenue au lendemain de l'annonce, par le président du Karabagh, Arayik Harutiunian, du limogeage de son premier ministre, Ruben Vardanyan, réclamé avec véhémence par les autorités de Bakou dès les premiers jours du blocus. Vardanyan avait été nommé au poste de numéro deux de l'exécutif du Karabagh en novembre dernier, soit deux mois après avoir renoncé à sa citoyenneté russe. Bakou n'avait cessé de dénoncer la nomination de cet homme d'affaires qui avait amassé une énorme fortune en Russie, le désignant comme un agent de Moscou, qui a farouchement démenti une telle affirmation. Sans aucune ambiguïté, le président Aliev avait posé comme condition d'un possible dialogue avec les Arméniens du Karabagh le départ de Vardanyan « de notre territoire » lors des discussions à Munich avec Pachinian, qui avait de son côté, fait clairement savoir à maintes occasions qu'il souhaitait voir Vardanyan quitter le pouvoir au Karabagh.

Armenews

28-02-2023

L'ONU adresse à l'Azerbaïdjan et à la Turquie des lettres d'allégations sur

L'emploi de mercenaires durant la guerre de 44 jours

L'ONU a envoyé des lettres d'allégations à l'Azerbaïdjan et à la Turquie pour avoir impliqué des mercenaires dans la guerre déclenchée contre l'Artsakh en 2020. Les membres du groupe de travail de l'ONU sur l'utilisation de mercenaires, arrivés en Arménie, ont-ils déclarés lors d'une conférence de presse.

Le mandat du groupe a été formé à l'initiative du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Le mandat du groupe couvre de vastes domaines, y compris l'implication de mercenaires et l'utilisation de sociétés militaires et de sécurité privées du point de vue des violations des droits de l'homme. Dans le cadre de ce mandat, le groupe de travail effectue des visites dans les pays, et la visite en Arménie en fait partie. Le groupe reçoit des informations sur des violations présumées des droits de l'homme provenant de diverses sources.

« Notre groupe a déjà reçu un rapport en 2020 sur l'utilisation de mercenaires. Et à l'époque, nous avons déjà répondu, agi, présenté un message approprié », a déclaré Jelena Aparac, membre du groupe de Croatie.

La visite du groupe en Arménie est préparée de longue date avec les autorités arméniennes.

« Pour le moment, les informations qui nous sont parvenues concernent principalement les deux mercenaires qui ont été faits prisonniers, qui ont été inculpés, une procédure judiciaire a été ouverte, des audiences ont eu lieu. Nous collectons toujours des informations sur tout cela », a-t-elle déclaré.

Le groupe agit sur la base des informations qui lui sont fournies, lesquelles peuvent provenir d'ONG ou de toute autre source. L'établissement des faits se fait par le biais d'un processus formel, c'est-à-dire que les informations sont obtenues d'une source officielle et, sur la base de ces informations, ils peuvent déterminer qui est responsable de l'incident donné. Ravindran Daniel, membre du groupe de travail, a souligné qu'ils ne peuvent pas agir sur la base d'informations qui ne sont pas fournies par des sources officielles.

« Nous avons un outil appelé »lettre d'allégation". Nous le présentons aux structures étatiques et non étatiques », a déclaré Jelena Aparac.

Se référant à la question de clarification de savoir si des lettres d'allégations ont

été envoyées à l'Azerbaïdjan et à la Turquie, elle a donné une réponse positive.

Le groupe de travail a noté dans ses rapports thématiques de 2020 que l'utilisation de mercenaires et d'entreprises de sécurité privées augmente à l'échelle mondiale. Quant aux conséquences des lettres d'allégation, malheureusement, le mandat du groupe de travail à cet égard est assez limité. « Nous pouvons obtenir des réponses. Ces réponses sont publiques. Et puis d'autres parties concernées devraient utiliser nos lettres d'allégations, leurs réponses et prendre des mesures en fonction de celles-ci : il peut s'agir d'ONG, d'organisations internationales, d'autres États », a déclaré Jelena Aparac.

Ravindran Daniel a noté qu'à la suite de leur travail, les problèmes sont devenus plus visibles, ce qui s'est produit en 2020.

Les membres du groupe de travail évaluent positivement que l'Arménie a ratifié la Convention internationale des Nations Unies « contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires ».

Le groupe de travail a soumis une demande de visite en Azerbaïdjan, mais n'a pas encore reçu de réponse.

Armenews

28-02-2023

300 enfants nés sous blocus en Artsakh

Selon le ministère de la Santé de l'Artsakh, depuis le blocus par l'Azerbaïdjan le 12 décembre, 300 enfants sont nés dans les maternités de l'Artsakh.

Cette information a été indiquée dans le bulletin publié par le gouvernement de la République de l'Artsakh aujourd'hui 27 février qui est le 78^e jour du blocus de l'Artsakh par l'Azerbaïdjan.

Selon le bulletin, en raison du comportement terroriste de la partie azérie, les nouveau-nés et leurs mères sont quotidiennement confrontés à de graves problèmes liés au manque d'aliments pour bébés, de couches, de médicaments et d'autres produits de première nécessité.

Environ 730 citoyens ont été privés de la possibilité de résoudre leurs problèmes de santé par la chirurgie en raison de la suspension des chirurgies programmées dans toutes les institutions médicales de l'Artsakh.

Jusqu'à aujourd'hui, 127 patients ont été transférés de l'Artsakh vers l'Arménie avec la médiation et l'accompagnement du Comité international de la Croix-Rouge pour recevoir un traitement approprié.

755 entités économiques (17,7% du total) ont suspendu leurs activités en raison de l'impossibilité de travailler sous le blocus, et le reste des entités économiques fonctionnent partiellement ou avec le soutien de l'État.

En raison de la situation économique difficile, au moins 5 100 personnes ont initialement perdu leur emploi et leur source de revenus.

Plus de 30 800 tonnes de biens vitaux auraient atteint l'Artsakh s'il n'y avait pas eu le blocus, au cours duquel seule une petite partie a été livrée par le Comité international de la Croix-Rouge et les troupes russes de maintien de la paix.

Nor Haratch

27-02-2023

Rassemblement des Arméniens de Nouvelle-Djolfa et Chahinchahr en solidarité avec l'Artsakh

Le 24 février, dans l'enceinte du monastère Saint-Sauveur-de-Tous à la Nouvelle-Djolfa, à l'appel du Mgr Sipan Kétchédjian, primat du diocèse arménien d'Ispahan, un rassemblement a eu lieu en solidarité avec l'Artsakh.

Des membres des organes et des associations arméniens, du Comité de la Cause arménienne, des élèves et des responsables des écoles, ainsi que de nombreux représentants des communautés arméniennes de Nouvelle-Djolfa et de Chahinchahr avaient répondu présents.

Condamnant les actions criminelles de l'Azerbaïdjan et des pays qui le soutiennent, les participants ont exigé la levée du blocus de l'Artsakh.

Nor Haratch

26-02-2023

Déclaration des observateurs de l'APCE

Suite à leur visite en Arménie du 17 au 19 février pour évaluer la situation à la frontière avec l'Azerbaïdjan et à l'entrée du corridor de Latchine, les co-rapporteurs de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) pour le suivi de l'Arménie Kimmo Kiljunen (Finlande, SOC) et Borianna Åberg (Suède, PPE/DC) ont fait une déclaration sur le corridor de Latchine.

« La situation dans le corridor de Latchine nécessite une action immédiate. À ce jour, les habitants du Haut-Karabakh ne peuvent pas sortir librement de la région et, comme nous l'avons appris, 954 personnes sont toujours bloquées de part et d'autre du corridor. Seuls les véhicules du Comité international de la Croix-Rouge et des forces de maintien de la paix russes sont autorisés à circuler le long de ce corridor, ce qui est clairement insuffisant pour répondre aux besoins de la population. En outre, il est vital que les marchandises puissent passer à temps pour la saison des semailles. La libre circulation de tous les véhicules doit être rétablie de toute urgence, conformément à la déclaration trilatérale du 10 novembre 2020.

De plus, les perturbations répétées de l'approvisionnement en gaz et en électricité du territoire ont entraîné de graves violations des droits des habitants : de nombreuses personnes ont déjà perdu leur emploi et les enfants sont privés d'éducation puisque les écoles ont dû fermer.

Nous rappelons notre déclaration conjointe avec les co-rapporteurs pour l'Azerbaïdjan du 16 décembre 2022, qui demandait instamment le rétablissement de la liberté de circulation le long du corridor de Latchine, ainsi que la décision de la Cour européenne des droits de l'homme du 21 décembre 2022 appelant les autorités azerbaïdjanaises à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le passage en toute sécurité par le " corridor de Latchine " des personnes gravement malades nécessitant un traitement médical en Arménie et des autres personnes bloquées sur la route. Nous prenons également note de l'ordonnance de la Cour internationale de justice du 22 février 2023 indiquant que "

l'Azerbaïdjan doit (...) prendre toutes les mesures à sa disposition pour assurer la circulation sans entrave des personnes, des véhicules et des marchandises le long du couloir de Latchine dans les deux sens. " Nous invitons tous les membres de l'Assemblée à porter cette situation à l'attention de leurs parlements nationaux respectifs et à se joindre à notre appel à la cessation immédiate de l'obstruction illégale et illégitime du corridor de Latchine.

En ce qui concerne la situation à la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, nous avons observé les conséquences des attaques des troupes azerbaïdjanaises sur les infrastructures civiles dans la ville de Jermuk et le village de Sotk. Nous avons constaté que des preuves de l'utilisation de bombes à sous-munitions dans des zones civiles avaient été collectées et conservées pour une expertise ultérieure. On nous a montré la présence de positions militaires azerbaïdjanaises sur le territoire souverain arménien, parfois bien au-delà de toute ligne frontalière contestée.

Nous saluons le déploiement d'une mission civile de l'Union européenne à la frontière, en notant les effets tangibles importants de la mission précédente dans la réduction des tensions. Nous appelons les deux parties à faire avancer les discussions sur la délimitation de la frontière et à convenir d'un retrait miroir des troupes à la frontière, comme mesure immédiate de renforcement de la confiance.

Nous ferons part de nos conclusions à la commission de suivi de l'APCE lors de sa prochaine réunion. Nous restons extrêmement attentifs aux développements futurs et réitérons notre volonté de fournir, au niveau parlementaire, tout le soutien politique nécessaire pour parvenir à un règlement de paix durable », peut-on lire dans la déclaration des co-rapporteurs de l'APCE.

Au cours de leur visite, les co-rapporteurs ont visité les villes de Jermuk, Goris et Vardenis et leurs environs, ainsi que l'entrée du corridor de Latchine du côté arménien. Ils ont rencontré des responsables locaux et des habitants du Haut-Karabakh bloqués à Goris en raison du blocage en cours du corridor de Latchine.

Armenews

26-02-2023

Décision de la CIJ

L'Azerbaïdjan n'était toujours pas pressé de rétablir la circulation sur l'unique route reliant le Haut-Karabakh à l'Arménie, vendredi, deux jours après une ordonnance en ce sens rendue par la plus haute juridiction des Nations unies.

Dans une « mesure provisoire » demandée par Erevan, la Cour internationale de justice (CIJ) a reconnu que la liaison terrestre avait été « perturbée » par des manifestants azerbaïdjanais il y a plus de deux mois. Elle a déclaré que Bakou devait « prendre toutes les mesures à sa disposition pour assurer la circulation sans entrave des personnes, des véhicules et des marchandises le long du couloir de Lachin dans les deux sens ».

La Cour, dont le siège est à La Haye, a souligné qu'en vertu d'un accord négocié par la Russie, qui a mis fin à la guerre du Haut-Karabakh en 2020, l'Azerbaïdjan s'est engagé à garantir un passage sûr par le corridor.

Le Premier ministre Nikol Pashinian a qualifié jeudi cette injonction d'« extrêmement importante ». Il a déclaré que la CIJ « obligeait l'Azerbaïdjan à ouvrir le corridor » et que Bakou devait au moins dire aux manifestants soutenus par le gouvernement azerbaïdjanais de cesser de bloquer la route. Tout manquement à cette obligation « pourrait et devrait entraîner des conséquences internationales concrètes », a ajouté M. Pashinian.

Le ministère azerbaïdjanais des Affaires étrangères a répondu en accusant M. Pashinian de déformer la décision de la CIJ. Il a déclaré que la Cour n'avait pas conclu que le blocus avait été organisé par le gouvernement azerbaïdjanais.

Selon un communiqué du ministère, Bakou souhaite un fonctionnement « transparent » du corridor de Lachin et veut y installer un poste de contrôle azerbaïdjanais permanent pour cette raison.

Le ministre arménien des Affaires étrangères, Ararat Mirzoyan, a rejeté mercredi l'idée d'un tel poste de contrôle, dont le président azerbaïdjanais Ilham Aliyev a discuté avec M. Pashinian lors de leur rencontre du 18 février à Munich. Il a déclaré que cela allait à l'encontre des termes de l'accord de trêve de 2020.

La CIJ a rendu cette ordonnance au cours des audiences qu'elle mène actuellement sur les actions en justice engagées par l'Arménie et l'Azerbaïdjan l'une contre l'autre. Les analystes estiment que la Cour manque de moyens réels pour faire appliquer ses décisions.

Nor Haratch

25-02-2023

Rencontre Artsakh-Azerbaïdjan sous médiation russe

Le 24 février, le commandement de la force russe de maintien de la paix établie en République d'Artsakh a organisé une rencontre entre les représentants officiels de l'Artsakh et de l'Azerbaïdjan. L'information a été rapportée à « Armenpress » par Loucinée Avanesian, attachée de presse du président de l'Artsakh.

Avanesian a déclaré que les questions liées à la levée du siège de l'Artsakh, à un approvisionnement stable et ininterrompu du gaz naturel et de l'électricité ont été discutées lors de la réunion.

Un accord a été conclu entre les parties pour assurer le fonctionnement ininterrompu du pipeline Arménie-Artsakh, la réparation de l'unique ligne Shinuhayr-Stepanakert à haute tension de 110 kW et au rétablissement de l'approvisionnement de l'électricité.

« Nous attendons des mesures appropriées de la partie azerbaïdjanaise, qui permettront à nos techniciens d'atteindre le lieu de la panne, d'évaluer les dégâts et de commencer les travaux de réparation. »

Quant à la question de mettre fin au blocage de la route, selon nos données, la partie russe continue de faire des efforts en ce sens, et nous espérons que dans peu de temps, il y aura également une évolution positive à cet égard », a déclaré Avanesian.

France Diplomatie

23-02-2023

La France a pris bonne note de l'ordonnance en date du 22 février 2023 de la

Cour internationale de justice relative à la situation dans le corridor de Latchine.

Saisie sur la base de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, la Cour a demandé que, dans l'attente d'une décision finale, l'Azerbaïdjan prenne toutes les mesures dont il dispose afin d'assurer la circulation sans entrave des personnes, des véhicules et des marchandises le long du corridor de Latchine dans les deux sens.

La France rappelle son soutien indéfectible à la Cour internationale de justice et le caractère obligatoire de ses décisions, y compris en indication de mesure conservatoire.

L'Orient le Jour

22-02-2023

La CIJ ordonne à Bakou de mettre fin au blocage

La plus haute juridiction de l'ONU a ordonné mercredi à l'Azerbaïdjan de mettre fin au blocage d'un axe vital pour l'approvisionnement de la population au Nagorny-Karabakh, territoire disputé avec l'Arménie depuis plus de trente ans.

Depuis mi-décembre, des Azerbaïdjanais se présentant comme des défenseurs de l'environnement manifestant contre des mines illégales bloquent le couloir de Latchine, une route cruciale reliant l'Arménie à l'enclave. En raison du blocus, la région montagneuse de quelque 120.000 habitants - majoritairement Arméniens - manque de nourriture, de médicaments et de carburant, une situation équivalente à un "nettoyage ethnique" aux yeux d'Erevan.

La situation a l'attention de la communauté internationale : l'Union européenne a commencé lundi à déployer une mission d'observation à la frontière entre les deux pays et le chef de la diplomatie américaine Antony Blinken a appelé samedi l'Arménie et l'Azerbaïdjan à faire la paix. L'Azerbaïdjan "doit prendre toutes les mesures dont elle dispose afin d'assurer la circulation sans entrave des personnes, des véhicules et des marchandises le long du couloir de Latchine dans les deux sens", a déclaré Joan Donoghue, juge présidente de la Cour internationale de justice (CIJ).

Il y a "urgence" à mettre fin au blocus qui pourrait causer "un préjudice irréparable", a-t-elle ajouté lors d'une audience. Le risque d'une escalade reste élevé dans cette enclave azerbaïdjanaise majoritairement peuplée d'Arméniens malgré de récents progrès dans les pourparlers de paix entre Bakou et Erevan et les efforts accrus des Occidentaux en vue de trouver un règlement pacifique dans cette région, que la Russie considère comme faisant partie de sa zone traditionnelle d'influence.

Haine raciale

Les anciennes républiques soviétiques rivales du Caucase, qui se sont livrées une courte guerre en 2020, ont toutes deux fait appel à CIJ pour que celle-ci intervienne dans le conflit. La CIJ, qui siège à La Haye, tranche les différends entre Etats. Ses arrêts sont sans appel, mais elle n'a pas de moyen autre que la diplomatie pour les faire appliquer.

Les deux pays voulaient que la cour prenne des mesures d'urgence avant de traiter les affaires sur le fond dans le conflit, basées sur des allégations de violations d'une convention internationale contre la discrimination. S'ils ont jugé en faveur d'Erevan mercredi, les magistrats ont rejeté dans la foulée la requête de Bakou qui demandait aux juges d'ordonner à l'Arménie de cesser de poser des mines terrestres dans la zone contestée.

Bakou a affirmé que l'Arménie avait posé 2.700 mines depuis un accord de paix pour mettre fin à la guerre dans la région en 2020. L'Arménie et l'Azerbaïdjan se sont affrontés au début des années 1990, lors de la dislocation de l'URSS, pour le contrôle du Nagorny-Karabakh.

Ce premier conflit, qui a fait 30.000 morts, s'est soldé par une victoire arménienne. Mais l'Azerbaïdjan a pris sa revanche lors d'une deuxième guerre qui a coûté la vie à 6.500 personnes à l'automne 2020 et a permis à Bakou de reprendre de nombreux territoires. La CIJ avait déjà sommé en décembre 2021 les deux pays à stopper la haine raciale et d'éviter d'aggraver leur différend.

Ordonnance de la Cour Internationale de Justice sur le blocus de l'Arstakh

22-02-2023

copier le lien url ci-dessous dans votre navigateur

<https://www.icj-cij.org/sites/default/files/case-related/-180/180-20230222-ORD-01-00-FR.pdf>

MEMORIAL DE SUMGAÏT

Armenews

28-02-2023

Mémorial de Sumgaït à Stepanakert

Ce mardi 28 février, le président de la République de l'Artsakh, Arayik Harutyunyan, a visité le mémorial de la ville de Stepanakert, pour rendre hommage et déposer une gerbe au monument commémorant la mémoire des Arméniens victimes des massacres organisés par les autorités azéries du 26 au 29 février 1988.

Information communiquée par le bureau du président de l'Artsakh. Etaient présents à la cérémonie, Arayik Harutyunyan, le président de l'Assemblée nationale Arthur Tovmasyan, le chef du diocèse d'Artsakh de l'Église apostolique arménienne l'évêque Vrtanes Abrahamyan, des représentants des organes législatifs et exécutifs. Les membres du Conseil de sécurité ont également visité le complexe commémoratif.

Une prière en compagnie de l'évêque Vrtanes Abrahamyan été dédiée à la mémoire des victimes des crimes de Soumgaït. Source Armenpress

Armenews

28-02-2023

Déclaration du président arménien

Chers compatriotes,

Aujourd'hui, nous commémorons les victimes du massacre des Arméniens à Soumgaït, en 1998. La sanglante qui a eu lieu il y a 35 ans a clairement démontré la politique des autorités azerbaïdjanaises, dont le but était de déplacer par la force et d'éliminer les Arméniens vivant et créant dans leur propre patrie.

C'est l'impunité de la tragédie de Sumgait qui a conduit peu après au déchaînement de telles barbaries à Bakou, à Gandzak et ailleurs, et, en fait, les autorités azerbaïdjanaises ont tenté d'exécuter leur politique de nettoyage ethnique également dans le Haut-Karabakh, soulevant le juste la protestation et la résistance de nos compatriotes.

Nos compatriotes d'Artsakh se sont levés pour défendre leurs droits inaliénables à vivre dans leur patrie millénaire en paix et en sécurité. Malheureusement, 35 ans après la tragédie de Soumgaït, les Arméniens d'Artsakh sont à nouveau à la croisée des chemins pour défendre leur droit de vivre chez eux, dans leur Patrie.

Chers compatriotes,

diaspora arménienne,

Pendant des siècles, notre peuple a goûté à la joie de la victoire et à l'amertume des pertes, mais nous n'avons jamais lutté pour la guerre, nous avons essayé de vivre et de créer avec notre passion et nos efforts constructifs, dans nos maisons, dans notre patrie, comprenant parfaitement le prix de la guerre et de la paix, et sachant qu'il n'y a pas de gagnants dans la catastrophe des guerres.

Aujourd'hui, nous inclinant devant la mémoire des victimes innocentes de la tragédie de Sumgayit, nous devons, plus que jamais, démontrer notre volonté invincible de protéger les droits inviolables de nos compatriotes d'Artsakh à vivre paisiblement et prospèrement dans leur ancienne patrie, nous devons nous unir notre potentiel et notre courage pour le bien de nos concitoyens, pour le bien d'un avenir sûr et pacifique pour nos générations.

Je souhaite la paix à notre peuple, une volonté forte et le bien-être à nos

compatriotes d'Artsakh.

Nor Haratch

28-02-2023

Aux Etats-Unis

En mémoire des massacres d'Arméniens de masse qui ont été perpétrés dans la ville de Soumgaït du 27 au 29 février 1988, au cours desquels des centaines d'Arméniens, dont des femmes, des hommes et des personnes âgées, ont été tués et des milliers d'autres ont été déplacés de force, les membres du L'Union des jeunes de la FRA Dashnaksoutioun de la Côte est des États-Unis ont fermé à Washington la rue de l'ambassade d'Azerbaïdjan. Ils ont d'abord arrêté un véhicule muni de panneaux d'affichage effectuant une « tournée d'information » sur le soi-disant le « génocide de Khodjalou », ensuite ils ont brandi des pancartes en anglais portant les inscriptions : « Président Biden, arrêtez l'aide américaine à l'Azerbaïdjan et prévenez le deuxième génocide arménien », « L'Artsakh est fort » et d'autres écrits.

Les manifestants ont scandé les slogans : « Nous nous souvenons de Gurguen Margarian », « L'Arménie veut la paix, Aliev veut Erevan », « L'Artsakh est l'Arménie », « Nous nous souvenons de Soumgaït ».

Nor Haratch

27-02-2023

Message de l'ambassade des États-Unis en Arménie

Le 27 février, à l'occasion du 35e anniversaire des massacres d'Arméniens de Sumgaït, l'ambassade des États-Unis en Arménie a publié un message.

« Aujourd'hui, nous nous joignons aux Arméniens dans leur deuil et rendons hommage à la mémoire de ceux qui sont morts à Sumgaït en 1988 », indique le

méssage.

Nor Haratch

27-02-2023

Déclaration du ministère des Affaires étrangères de l'Artsakh

« Aujourd'hui marque le 35e anniversaire de l'une des pages les plus tragiques et les plus monstrueuses de l'histoire moderne du peuple arménien, les massacres de Sumgaït. Du 27 au 29 février 1988, dans la ville de Sumgaït, à seulement 40 kilomètres de Bakou, dans l'indifférence criminelle et même avec l'instruction des autorités azerbaïdjanaises, des massacres de masse – des meurtres, des tortures et d'autres atrocités – de la population arménienne de la ville ont été commis. Les groupes de voyous, armés de tiges métalliques pointues, de haches, de marteaux et d'autres moyens improvisés, dans les conditions d'indifférence totale des forces de l'ordre de la ville, ont envahi les habitations des Arméniens et ont exercé une terrible violence sur des innocents.

Pendant cette violence qui a duré plusieurs jours, des dizaines d'Arméniens ont été tués, des centaines ont été sévèrement battus et torturés, et des milliers ont été déportés de force. L'atmosphère de haine envers les Arméniens a été alimentée par des slogans anti-arméniens et des appels à la violence lors de réunions publiques. Le but de ces actions criminelles organisées par les autorités azerbaïdjanaises était de créer un climat de peur et de réprimer ainsi les revendications pacifiques des Arméniens du Haut-Karabakh.

Les massacres de Sumgaït sont devenus la première manifestation à grande échelle de la politique discriminatoire et génocidaire mise en œuvre par l'Azerbaïdjan contre le peuple arménien pendant des décennies. S'en sont suivis des massacres d'Arméniens dans d'autres villes d'Azerbaïdjan : Bakou, Kirovabad, Shamakhi, Shamkhor, Mingechaur et ailleurs, ainsi que les trois guerres déclenchées contre l'Artsakh, qui se sont accompagnées d'attaques ciblées contre la population civile, d'utilisation d'armes prohibées et autres crimes de guerre.

Les massacres de Sumgaït sont devenus la base de la renaissance de l'intolérance

et de la haine envers les Arméniens en Azerbaïdjan. Par ces massacres l'idéologie anti-arménienne a atteint le niveau de la politique d'État. Les instigateurs et les auteurs de ce crime monstrueux sont devenus "des exemples à suivre", et les crimes contre les Arméniens sont devenus monnaie courante. Deux ans plus tard, en janvier 1990, des massacres d'Arméniens à Bakou étaient déjà perpétrés sous le slogan "Gloire aux héros de Sumgaït". Malheureusement, l'Azerbaïdjan n'a été tenu pour responsable ni des massacres de Sumgaït ni des actes de génocide qui ont suivi, c'est pourquoi une atmosphère de permissivité politique et d'impunité s'est installée pour les autorités de cet État dictatorial.

La combinaison de l'impunité et du sentiment d'indulgence, l'intolérance et la haine envers les Arméniens, ainsi que la volonté de supprimer à tout prix le droit à l'autodétermination du peuple d'Artsakh ont conduit à l'enracinement d'intentions génocidaires envers le peuple d'Artsakh en la conscience politique et dans la politique d'Etat de l'Azerbaïdjan. L'une des manifestations évidentes de ces intentions criminelles est le blocus de l'Artsakh qui dure depuis plus de deux mois, dont la base est la volonté des autorités azerbaïdjanaises de contraindre le peuple d'Artsakh à renoncer à ses droits collectifs, de le priver de sa patrie et enfin de le détruire.

Même après 35 ans, la politique azerbaïdjanaise d'oppression, d'intimidation, de violation flagrante des droits de l'homme, de recours ou de menace de force, d'expulsion et de nettoyage ethnique vis-à-vis du peuple d'Artsakh n'a pas changé. Cependant, malgré toutes les difficultés et tous les défis auxquels la République est confrontée, le peuple d'Artsakh reste fort et déterminé à défendre ses droits dans sa patrie historique et à poursuivre la lutte pour la liberté, l'indépendance, la démocratie et les droits de l'homme.

Nous nous inclinons devant la mémoire de toutes les victimes innocentes de la politique agressive et haineuse de l'Azerbaïdjan et appelons une fois de plus la communauté internationale à prendre des mesures actives et efficaces pour briser le cercle vicieux des actions illégales de l'Azerbaïdjan, prévenir de nouveaux crimes contre l'humanité et traduire les coupables en justice. »

MEMORIAL DE MANNOUCHIAN

Nor Haratch

27-02-2023

A l'occasion du 79e anniversaire de l'exécution de Misak Manouchian et de ces camarades, une cérémonie solennelle de commémoration a été organisée dans le 20e arrondissement de Paris, avec la participation de la maire de Paris, Anne Hidalgo, et de l'ambassadrice d'Arménie en France, Hasmik Tolmajian. Dans ce quartier, il y a une rue qui porte le nom du groupe Manouchian et les fresques murales qui perpétuent la mémoire de Missak et Mélinée.

Après le dépôt des gerbes et une minute de silence, des allocutions ont été prononcées par Anne Hidalgo, le maire du 20ème arrondissement Eric Pliez, Hasmik Tolmajian, et le président de l'association "Unité Laïque" Jean-Pierre Sakoun.

Dans son discours, la maire de Paris en parlant de Misak Manouchian, a fait référence à l'homme qui a laissé une marque indélébile dans la lutte de libération de la France pendant la Seconde Guerre mondiale, et au survivant du génocide arménien, et a souligné qu'il doit trouver sa place au Panthéon, à côté des Grands de France. Poursuivant, Mme Hidalgo a évoqué la situation des Arméniens d'Artsakh qui résistent au blocus de l'Azerbaïdjan avec une volonté farouche depuis 72 jours. Elle a exprimé son soutien au peuple d'Artsakh.

Son Excellence l'Ambassadrice Hasmik Tolmajian a souligné qu'aujourd'hui Manouchian incarne aussi les Arméniens d'Artsakh qui résistent courageusement au siège absolu depuis plus de deux mois, afin de vivre librement et dignement dans leur patrie.

Des adjoints à la maire de Paris, des députés, des sénateurs, des représentants des Anciens combattants et de la communauté arménienne étaient présents à la cérémonie.

Une cérémonie de commémoration similaire s'est également tenue dans le 14ème arrondissement de Paris, devant la plaque commémorative apposée sur la façade de l'immeuble où vécurent Missak et Mélinée Manouchian, organisée par la Mairie du 14ème arrondissement et l'association des Anciens combattants arméniens.

DIPLOMATIE ARMENIENNE

Nor Haratch

27-02-2023

Relations Iran-Arménie

Le ministre arménien des Affaires étrangères Ararat Mirzoyan a rencontré son homologue iranien Hossein Amir-Abdollahian à Genève en marge de la 52e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

Les parties ont discuté de questions liées au partenariat bilatéral et multilatéral, indique le ministère arménien des Affaires étrangères dans un communiqué. Les deux ministres ont pris note avec satisfaction du dialogue politique de haut niveau entre l'Arménie et l'Iran.

Les actions conjointes pour le développement de la coopération dans des domaines d'intérêt mutuel, notamment dans ceux de l'énergie, des transports et des infrastructures, ont été soulignées.

Un échange de vues a eu lieu sur les questions de sécurité et de stabilité dans la région.

S'exprimant sur la grave situation humanitaire causée par le blocus du corridor de Latchine, le ministre des Affaires étrangères Ararat Mirzoyan a souligné qu'il est impératif que l'Azerbaïdjan mette immédiatement fin au blocus du Haut-Karabakh sans conditions préalables, conformément aux termes de la déclaration trilatérale du 9 novembre 2020.

L'importance de la mise en œuvre de la décision de la Cour Internationale de Justice a également été soulignée.

Mirzoyan a également présenté les derniers développements du processus de règlement entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

Nor Haratch

25-02-2023

Rencontre Pachinian - Klaar

Le 24 février, le Premier ministre Nikol Pachinian a reçu Toivo Klaar, le représentant spécial de l'Union européenne (UE) pour le Caucase du Sud et la crise en Géorgie. Klaar a hautement apprécié la coopération Arménie-UE et a souligné l'importance de l'activité de la mission civile de l'UE en Arménie, qui contribuera à la stabilité et à la paix dans la région.

Les parties ont évoqué les conséquences de la crise humanitaire, environnementale et énergétique créée en Artsakh à la suite du blocus illégal par l'Azerbaïdjan du corridor de Berdzor. Le Premier ministre a souligné l'importance de la résolution adoptée par le Parlement européen concernant le déblocage du corridor.

Les parties ont également échangé des réflexions sur la question de la normalisation des relations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

Nor Haratch

24-02-2023

Mirzoyan en Syrie

Le 23 février, la délégation dirigée par le ministre arménien des Affaires étrangères Ararat Mirzoyan est arrivée à Damas. Mirzoyan est venu en Syrie en accompagnant la troisième cargaison d'aide humanitaire après le tremblement de terre dévastateur. Le ministre arménien a été accueilli par son homologue syrien Faisal al-Meqdad à l'aéroport de Damas. Ensuite, les deux ministres ont eu un entretien en tête-à-tête. Lors de cet entretien, Ararat Mirzoyan a exprimé ses condoléances suite au tremblement de terre dévastateur qui s'est produit le 6 février et a exprimé la solidarité de l'Arménie et du peuple arménien. Les parties ont également discuté des questions liées à la coopération arméno-syrienne dans des formats bilatéraux et multilatéraux. Ils ont noté que les relations entre les deux pays sont basées sur une amitié séculaire entre les peuples arménien et

syrien. À cet égard, il a été souligné que la communauté arménienne syrienne joue le rôle d'un pont particulier entre les deux pays. Mirzoyan a également présenté à son homologue les détails de la crise humanitaire créée en Artsakh à la suite de la fermeture du corridor de Berdzor par l'Azerbaïdjan.

Le même jour, le président syrien Bachar al-Assad a reçu Ararat Mirzoyan à Damas. Les parties ont discuté de la situation créée dans les régions touchées par la catastrophe en Syrie et des travaux visant à surmonter les problèmes existants, se référant également aux problèmes de sécurité régionale et internationale.

Le même jour dans l'après-midi Ararat Mirzoyan est arrivé à Alep avec le 3e avion-cargo transportant 40 tonnes d'aide humanitaire envoyée d'Arménie au peuple syrien à la suite du tremblement de terre. A l'aéroport international d'Alep, le ministre a été accueilli par le gouverneur d'Alep, Hussein Diab. Le ministre a eu un bref entretien avec le gouverneur dans le salon d'accueil officiel de l'aéroport. Puis Mirzoyan et sa délégation ont visité quartier Shaar d'Alep où l'équipe arménienne mène des travaux de recherche et de sauvetage, ils ont pris connaissance des dégâts causés par le tremblement de terre, de la catastrophe humaine et des opérations de sauvetage. La dernière étape de la visite du ministre était le centre de mission humanitaire à Alep, où il a également pris connaissance du travail du groupe.

L'ambassadeur syrien Tigran Gevorgian, le consul d'Alep Babgen Patalian et Haykak Arshamian, directeur exécutif du Fonds Arménien, faisaient partie de la délégation accompagnant le ministre arménien.

ECONOMIE

Nor Haratch

27-02-2023

Premier Sommet économique France-Arménie

Le 24 février dernier, le premier Sommet économique France Arménie s'est tenu dans les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris et d'Ile-de-France, en présence d'un grand nombre de participants.

Ce sommet était également important du fait qu'il était organisé conjointement par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et d'Ile-de-France et du ministère français de l'Economie.

A cette occasion, une délégation arménienne conduite par le ministre de l'Economie Vahan Kerobian avait fait le déplacement.

Après les discours successifs du ministre Kerobyan, de l'ambassadrice de France en Arménie Anne Louyot, du président de la Chambre de commerce et d'industrie France Arménie, Tigran Arakelian, du directeur général d'Amundi ACBA, Hovig Mazdjian, du directeur général d'Enterprise Armenia, Levon Ohannesian, et du responsable pour Europe du fonds d'investissement français Bpifrance, Florent Buschiazzo, deux tables rondes ont été organisées, qui ont permis aux participants de présenter des activités, des produits, des opportunités de coopération, d'échanger des idées et des opinions, et surtout d'établir des liens.

Les thèmes clés de ces tables rondes étaient les hautes technologies, ainsi que l'économie durable et verte : énergies renouvelables, gestion des déchets, agriculture et tourisme...

La participation d'un grand nombre d'entrepreneurs est sans doute le meilleur indicateur du succès de ce premier Sommet, qui, nous l'espérons, se traduira par des nouvelles opportunités pour l'Arménie.

Signalons également la présence de Mme Hasmik Tolmajian, ambassadrice d'Arménie en France, et de l'eurodéputé François-Xavier Bellamy, ainsi que des représentants des sociétés françaises œuvrant en Arménie et des responsables d'organisations arméniennes.

EGLISE

Nor Haratch

25-02-2023

Le primat du diocèse a rencontré le nonce apostolique en France

Vendredi 17 février 2023, l'Archimandrite Krikor Khachatryan, Primat du Diocèse de France de l'Église arménienne, a rendu visite à Son Éminence Monseigneur Celestino Migliore, Nonce apostolique en France.

A cette occasion, le Père Krikor était accompagné du Père Dirayr Keledjian, membre du Conseil diocésain et prêtre paroissial d'Alfortville, et de M. Richard Gazarian, Président du Conseil diocésain, président de la paroisse de Lyon.

Durant l'entrevue qui a porté sur les relations entre l'Église catholique et l'Église arménienne, le RP Krikor a également tenu à évoquer le blocus imposé à la population artsakhiote par l'Azerbaïdjan et la catastrophe humanitaire en cours.

Nor Haratch / Pro Oriente - Sahak Sukiasyan -

25-02-2023

Les églises orientales d'Europe s'organisent

Jeudi 23 février, les évêques orthodoxes orientaux d'Europe se sont retrouvés pour fonder la « Conférence permanente des Églises orthodoxes orientales de l'Union européenne » (CEO). L'assemblée constituante de cette nouvelle organisation s'est tenue à Vienne (Autriche). L'hôte de la réunion était Mgr Diran Petrosyan, Primat de l'Église arménienne en Autriche. De nombreux archevêques, évêques et autres représentants des Églises arménienne apostolique, copte orthodoxe et syriaque orthodoxe participaient à cette rencontre. Le diocèse de France était représenté par son Primat, l'archimandrite Krikor Khachatryan.

Après deux sessions préparatoires au monastère syriaque-orthodoxe de Warburg et au monastère copte-orthodoxe de Höxter (Allemagne), la conférence a donc été officiellement fondée. L'archevêque Khajag Barsamian, Légat catholicossal pour l'Europe occidentale et représentant de l'Église apostolique arménienne auprès du Vatican, a été élu président de la nouvelle organisation. Le même soir, les

évêques ont rencontré l'archevêque de Vienne, le cardinal Christoph Schönborn, accompagné d'une délégation de la Fondation « Pro Oriente».

Selon Mgr Barsamian, le CEO concourra d'une part à la coopération interne des Églises orientales, mais aussi d'autre part à l'approfondissement des relations avec les autres Églises, « afin d'être sur la voie commune de pleine unité, qui est également envisagé dans le cadre du dialogue théologique officiel pour coordonner les questions pratiques telles que les questions sociales, la coopération pastorale, l'éducation et la formation ... Ensemble, il importe avant tout de relever les défis compte tenu du contexte européen, c'est-à-dire l'intégration des Chrétiens orientaux en Europe qui est depuis longtemps une réalité ».

Le modèle pour les évêques européens est la « Conférence permanente américaine des Églises orthodoxes orientales » qui mène également un dialogue régional et des actions avec l'Église catholique aux États-Unis. Mgr Barsamian, en particulier, peut s'appuyer sur de nombreuses années d'expérience aux États-Unis. Il a travaillé pendant de nombreuses années dans le Massachusetts, le Minnesota et New York et était responsable, entre autres, des relations œcuméniques de l'Église arménienne aux États-Unis.

Lors de sa rencontre avec le cardinal Schönborn et les représentants de l'organisation « Pro Oriente », Mgr Barsamian a indiqué qu'il souhaitait entrer en relation avec la Commission des conférences épiscopales catholiques de l'Union européenne (COMECE) afin de mener un dialogue approfondi sur les questions sociales. Les évêques orientaux se sont également montrés très ouverts à une coopération encore plus intense avec la Fondation Pro Oriente.

En signe d'amitié, l'archevêque de Vienne, le cardinal Christoph Schönborn, s'est rendu à la cathédrale Sainte Hripsimé de la capitale autrichienne afin de participer à l'Office du soir et au dîner réunissant les représentants des différentes Églises.

Nor Haratch - Sahak Sukiasyan

24-02-2023

Une nouvelle paroisse arménienne à Bordeaux

Le 8 janvier dernier, le RP. Krikor Khachatryan, Primat du diocèse de France de l'Église arménienne, s'est rendu à Bordeaux où il a célébré la Divine liturgie de la Nativité dans une paroisse récemment constituée dans la métropole aquitaine.

L'événement est d'importance car rare dans l'histoire récente de notre Église de France. Difficile de dire à quand remonte la fondation des dernières paroisses de l'Église arménienne du pays. C'est sans doute du côté de la région Rhône-Alpes qu'il faut regarder pour se souvenir que les dernières paroisses ont été fondées à Vienne (qui ne possède pas d'église), à Romans-sur-Isère et à Grenoble. Dans ces villes, deux églises catholiques ont été l'une acquise, l'autre confiée à l'Église apostolique arménienne par le truchement d'un bail emphytéotique.

Le phénomène n'est pas nouveaux, depuis des siècles, les flux migratoires depuis l'Arménie et les communautés du Proche et du Moyen-Orient ne cessent de modeler et de remodeler l'histoire et la géographie des communautés arméniennes d'Europe, en particulier celle de France.

Bien que née dans l'entre-deux guerres à la suite du Génocide de 1915, la communauté arménienne de France a pourtant attendu 80 ans pour se doter d'une structure diocésaine canonique. En effet, ce n'est qu'en 2006, après huit décennies de tentatives inachevées, que le projet lancé par le Catholikos Gévorg V en 1925 a abouti grâce à Mgr. Norvan Zakarian et à ses collaborateurs laïcs de l'époque. Le diocèse compte actuellement 23 paroisses dont 22 possèdent leur propre lieu de culte. Le diocèse de France est l'un des plus importants de la diaspora, mais ses structures sont en réalité modestes si on considère l'importance numérique de notre communauté qui constitue la première « Église orientale » du pays. A titre de comparaison, l'Église orthodoxe (Grecs, Russes, Bulgares, Roumains, Français, Serbes, Géorgiens ...) qui rassemble deux fois moins de fidèles, compte près de 250 paroisses, une douzaine de monastères et deux instituts de théologie en région parisienne.

Depuis 35 ans, nombre de citoyens de la République d'Arménie ayant quitté leur pays se sont installés en France. La particularité de cette nouvelle immigration est que beaucoup de ses membres se sont installés dans des régions où ne vivaient que très peu d'Arméniens, voire pas du tout. Une nouvelle carte des communautés arméniennes de France se dessine donc actuellement. Ainsi, de

nouvelles communautés sont nées dans des villes comme Limoges, Strasbourg, Rennes ou Bordeaux. Il y a un peu moins de dix ans, a débuté le processus de formation de deux nouvelles paroisses à Bordeaux et à Strasbourg.

A Bordeaux, où existait déjà une association culturelle, s'est donc constitué une association culturelle qui a acquis l'église Saint François de Bègles, dans la banlieue immédiate de Bordeaux. Cet édifice aux dimensions respectables de style néo-roman est depuis son acquisition l'objet d'une restauration méticuleuse menée avec enthousiasme par un groupe de fidèles. Animés de l'esprit des bâtisseurs de nos premières églises des régions marseillaise ou parisienne, ils consacrent leur temps de repos et de loisir aux travaux de mise en conformité et d'aménagement du sanctuaire afin de lui donner les formes canoniques propres aux églises arméniennes. A chacune de ses visites, le RP Krikor encourage et conseille l'équipe paroissiale. La Divine liturgie y a déjà été célébrée à plusieurs reprises bien que l'église n'ait pas encore été consacrée. Le sanctuaire sera dédié à Saint Nercès le Grand (Catholicos du 4ème siècle, descendant de St Grégoire l'Illuminateur.

Sa consécration sera un grand événement non seulement pour la communauté bordelaise et du Grand sud-ouest, mais aussi pour l'ensemble de notre diocèse.

En attendant ce bel événement, toutes les formes d'aides et de soutien sont les bienvenues.

N'hésitez pas à contacter les responsables de la paroisse.

Église arménienne Saint Nerses,

125, rue Pierre Renaudel

33130 Bègles

saint.nerses.secretariat@gmail.com

Tel : 07 62 99 92 86

